

Comité syndical du SMRA

Approbation du SCoT

21 novembre 2011

Mes chers collègues,

Au terme de longs mois de travail, j'ai le plaisir d'ouvrir solennellement ce comité syndical très particulier car je vous proposerai dans quelques instants, d'approuver le SCoT.

Avant toute chose, je voudrais remercier chacune et chacun d'entre vous pour son implication dans ce dossier. Elus, communautaires ou communaux, collaborateurs des EPCI, en particulier d'Angers Loire Métropole mais pas seulement, collaborateurs de l'AURA, des cabinets d'études : tous, nous avons œuvré de concert pour que le SCoT en arrive à cet aboutissement aujourd'hui.

Des mois et des mois d'étude, de concertation, de discussions n'ont pas été de trop pour ce document qui correspond à l'identité de notre territoire, à ses réalités de vie, à ses besoins à venir, à son ambition de qualité de vie associée à un développement responsable et durable.

Pour ma part, j'en retire une grande fierté car je ne vois pas dans le SCoT un document fait de compromis ou de l'addition des demandes des uns et des autres. Ma fierté, c'est d'avoir eu le sentiment que nous avons été réunis tout au long de ce travail par une ambition commune pour nos 4 EPCI, par des valeurs communes aussi et par une culture de l'action publique, jamais dogmatique mais où les priorités s'affichent et doivent être tenues.

C'est pour cela que le SCoT tel qu'il vous sera proposé au vote ce soir me paraît être un document d'une très grande cohérence interne, cohérence qui renvoie in fine à la cohésion territoriale d'un territoire de vie, vécu comme tel par nos habitants qui ne s'arrêtent pas aux limites administratives dans leur vie quotidienne. Nous avons réussi collectivement à transcender nos différences pour rechercher les complémentarités, nous avons dépassé les égoïsmes locaux pour rechercher des pistes d'une destinée commune.

Ce fut à bien des égards un travail ingrat, un travail injustement méconnu aussi. Mais il aura des répercussions concrètes dans les années à venir pour le devenir de notre territoire. Si gouverner c'est prévoir, alors ce SCoT est un acte politique majeur. Il prévoit, il anticipe, il ouvre des possibles, il respecte les habitants, les paysages, il ménage des possibilités fortes de développement dans ce cadre.

Pour autant, si je vous demande un vote positif dans quelques instants, j'ai bien conscience que le SCoT n'est pas une fin en soi : il ne fait qu'ouvrir une nouvelle page. Pour l'écrire, il nous faudra nous organiser pour assurer le suivi du SCoT dans sa mise en œuvre, au travers des PLU notamment, mais aussi pour impulser une dynamique collective rendue possible par le SCoT.

C'est le sens du travail de rapprochement et d'intégration entre le pays Loire Angers et le SMRA. Cessons d'empiler les structures, rapprochons les autour d'une ambition collective. Ce travail avance, les statuts sont en phase de finalisation et tout sera effectif en début 2012 tel que nous l'avons souhaité.

Nous allons donc pouvoir débiter cette séance historique.